

TAEKWONDO CLUB BULLE



Formulaire d'inscription

Madame ☐

Monsieur ☐

Nom

Prénom

Adresse

NPA/Domicile

Téléphone

E-mail

Date de naissance

Nom/Prénom représentant légal (-18ans)

Tarifs & groupes

	Enfants (6-10 ans)	Jeunes (11-15ans)	Adultes (+16ans)
Horaires	Mercredi : 18h15-19h15	<i>Lundi*</i> : 17h45-19h15 (jeunes ados) <i>Lundi*</i> : 19h30-21h00 (ados/adultes) Mardi : 18h00-19h30 (pour tous) Mercredi : 19h30-21h00 (ceintures bleus/rouges/noires)	Lundi : 19h30-21h00 (ados/adultes) Mardi : 18h00-19h30 (pour tous) Mercredi : 19h30-21h00 (ceintures bleus/rouges/noires)
Cotisation annuelle	☐ Fr. 425.-	☐ Fr. 560.-	☐ Fr. 770.-
Cotisation semestrielle	☐ Fr. 250.-	☐ Fr. 360.-	☐ Fr. 430.-

Instructeurs

Quoc Tai Nguyen 3^e dan

Contrat :

Les abonnements sont valables dès la signature du contrat et les inscriptions peuvent se faire 2 fois par année, soit en **septembre** soit en **mars**. Les enfants en-dessous de 6 ans ne sont pas admis.

Les contrats sont renouvelés tacitement après la période respective. En cas de changement de groupe d'âge, la cotisation sera adaptée et le contrat renouvelé selon.

Toute démission s'annonce obligatoirement par message ou email un mois avant le renouvellement du contrat.

Cotisations :

Les cotisations sont payables à l'inscription et au début de chaque renouvellement. La cotisation est due pour le mois entier pendant lequel l'inscription est faite. Vous recevrez les factures par email dès l'inscription.

Fermeture et vacances :

Le Taekwondo Club Bulle est fermé pendant les vacances scolaires sauf exceptions. Les cotisations sont cependant dues pendant ces périodes.

Assurances :

Le Taekwondo pratiqué avec discipline est une activité sûre. Toutefois, le Taekwondo Club Bulle décline toute responsabilité en cas d'accident, de blessures, de dommages ou de vol. L'assurance est l'affaire de chaque membre. Les jeunes ne sont pas surveillés en dehors des cours.

Equipement :

L'équipement de base obligatoire est le dobok (habit au Taekwondo). Renseignez-vous auprès de l'instructeur si vous souhaitez vous en procurer un par le biais du club.

Tout autre équipement est prêté par le club. Si vous désirez cependant vous procurer des protections personnelles, renseignez-vous auprès de l'instructeur pour des prix avantageux.

Passages de grade :

La progression des ceintures se fait par un passage de grade 2x par année. Le coût de ce test est de 30.- jusqu'à la ceinture verte, puis 40.-. Ceci englobe les frais de location de la salle, des experts et d'une redevance à ST.

Passeports-Sportif :

Le Mudopass (licence) de la Fédération Suisse de Taekwondo (ST) est obligatoire. L'inscription coûte CHF 70.-, puis CHF 50.- par année. (inscription en annexe)

<u>Décompte :</u>	Abonnement	Fr.	_____
	Mudopass ST	Fr.	70.-
	(Dobok)	Fr.	_____
		Fr.	_____

La/le soussigné(e) atteste avoir pris connaissance du présent contrat.

Lieu et date _____

Signature (-18ans, signature du représentant légal) _____

A rendre :

- o Cette présente fiche d'inscription dûment remplie
- o L'inscription pour ST
- o 2 photos passeport (ou imprimé par vous-même)
- o Taille en cm pour l'éventuel dobok